EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGE

DEKRA

N° d'imprimé : K009423731

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contre-visite	20/02/2026	26030512

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

05/08/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S073K059

(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

(3) COORDONNÉES : Zone d'Activité du Pré de la Garde
175 Rue Antoine de Saint Exupéry
73300 SAINT - JEAN DE MAURIENNE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 073K7014

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FE-670-TY (F)	15/06/2020	10/12/2008

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNEPS09D106000588	M3

Type/CNIT	Énergie
PS09D1	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

270706

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : 26030462 DATE : 06/02/2026

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE : S073K059

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

La connaissance de l'ensemble des défaillances constatées sur ce véhicule nécessite de disposer également du procès-verbal de contrôle technique périodique

DÉFAILLANCES MINEURES :

0.2.1.c.1.	NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE : Documents du véhicule illisibles ou comportant des imprécisions matérielles
4.5.2.a.1.	RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Avant Droite Gauche)
6.1.1.c.1.	ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion (Inférieur)
8.2.22.c.1.	OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0046 P0420 P208B P2200

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤0.80 m^{-1}) :
C1: <0.10 m^{-1} C2: <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ 50%) : global: 56%
Efficacité par essieu : E1: 55% E2: 56%
Déséquilibre (< 20%) : E1: 14% E2: 9%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ 18%) : 36%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ 25%) : global: 36%
Efficacité par essieu : E2: 53%
Déséquilibre (< 30%) : E2: 10%
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%) : G: -1.0% D: -0.6% h: < 0,8 m
Feux de brouillard avant (-1% à -3,5%) : G: 2.0% D: 2.0%
État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge :
Véhicules de transport en commun de personnes